

CADRE REGLEMENTAIRE EXCEL PH et SSIAD (CAPH-2020-01)

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINESS / Nom de l'établissement ou service

940803281

Résidence Autonomie de La Pie

Adresse :

23, avenue d'Arromanches - 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Nom du Directeur ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Patrick MERLET

Date de la dernière habilitation :

27/02/2017

Département : 94 - Val-de-Marne ▼

Organisme gestionnaire

Centre Communal d'Action Sociale

Téléphone / FAX / Email :

01.48.86.03.02

Catégorie d'établissement ou de service

449 - Etablissement d'accueil non médicalisé pou ▼

Autorité en charge de la tarification

Centre Communal d'Action Sociale

Convention collective majoritaire de travail :

Capacité autorisée

142

Capacité installée

76

Date d'arrivée des documents :

27/02/2017

Elements du Budget exécutoire

Effectifs en nb d'ETP prévus au BE

Déficit incorporé N-2 (chiffre positif)

Exédent incorporé N-2

Amplitude d'ouverture de l'ESMS sur l'année (en jours)

BE

CA

Prévue :

365

Réalisée :

365

3. Tableaux récapitulatif de l'exécution budgétaire

	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
	Budget exécutoire N	Réel N	Ecart	Budget exécutoire N	Réel N	Ecart
SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT						
Total (1)		0,00			0,00	
SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET PRINCIPAL						
Total (2)	1 975 000,00	1 671 858,02	-303 141,98	1 975 000,00	1 615 886,57	-359 113,43
BUDGETS ANNEXES						
Total (3)	806 000,00	568 151,60	-237 848,40	806 000,00	547 236,42	-258 763,58
	737 000,00	590 678,27	-146 321,73	737 000,00	646 256,27	-90 743,73
			0,00			0,00
			0,00			0,00
Reprise de résultats (4)			0,00			0,00
Total général (2) + (3) + (4)	3 518 000,00	2 830 687,89	-687 312,11	3 518 000,00	2 809 379,26	-708 620,74

4.3.3.2.1. Information générale sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) - ESSMS publics

N° Compte	Dette en fin d'exercice N-1 (1)	Exercice N		
		Nouveaux emprunts (2)	Remboursements en capital (3)	Dette en fin d'exercice N (4)
C/163 Emprunts obligataires				0,00
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit				0,00
<i>C/ 1641 Emprunts en euros</i>				0,00
<i>C/ 1643 Emprunts en devises</i>				0,00
<i>C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie</i>				0,00
C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0,00
<i>C/ 1675 Dettes Partenariats public-privé</i>				0,00
<i>C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières</i>				0,00
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)				0,00
<i>C/1681 Autres emprunts</i>				0,00
<i>C/1687 Autres dettes</i>				0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

(1): Balance de sortie N-1

* ICNE : intérêts courus non échus

(3): Masses créditrices de N

(2): Masses débitrices de N

(4): Balance de sortie N

Récapitulatif par prêteur

Prêteur	Encours au 31/12/N

Profil d'extinction de la dette financière existant au 31 décembre N

Exercice	Remboursement en capital **	Capital restant dû
N		
N+1		
N+2		
N+3		
N+4		
N+5		
N...		

** Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs

4.3.3.2.2. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (1/2) - ESSMS publics

	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT										
	Numéro de contrat	Établis-sement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consoli-dation du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Devise	Modalités de rembour-sement du capital
				1	2	3	4	5			6
C/163 Emprunts obligataires											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit											
C/ 1641 Emprunts en euros											
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières											
C/ 1675 Dettes Partenariats public-privé											
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières											
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées											
C/1681 Autres emprunts											
C/1687 Autres dettes											
TOTAL											

1 : Date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2 : Montant emprunté à l'origine

3 : F: fixe; V : variable; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)

4 : Indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, référence fixe ou variable du taux d'intérêt (ex : euribor 3 mois)

5 : Taux servant de base pour le calcul des intérêts de l'emprunt ; taux à exprimer en pourcentage

6 : I : in fine ; P : progressif ; AC : annuités constantes ; D: dégressif ; V: variable

7 : A :annuelle ; T : trimestriel ; M : mensuel

8 : Si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

9 : Catégorie d'emprunt prévue dans la charte « Gissler »

10 : Date de la première échéance payée sur la phase structurée

11 : Date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

12 : Indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée

4.3.3.2.2. Informations compl publics							
					NIVEAU DE RISQUE		
	Périodicité de rembour-sement du capital	Rembour-sement anticipé (oui / non)	Montant des pénalités de rembour- sement anticipé	Couverture (oui / non)	Niveau de risque	Si risque > 2A	
						Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée
	7			8	9	10	11
C/163 Emprunts obligataires							
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit							
C/ 1641 Emprunts en euros							
C/ 1643 Emprunts en devises							
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie							
C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières							
C/ 1675 Dettes Partenariats public-privé							
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières							
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées							
C/1681 Autres emprunts							
C/1687 Autres dettes							
TOTAL			0,00				

4.3.3.2.3. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (2/2) - ESSMS publics

	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice		Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé		Couverture	Capital restant dû	
	Echéance de l'exercice – capital	Echéance de l'exercice – intérêts					Montant remboursé en N	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N		Au 31/12/N	Au 31/12/N-1
			1	2	3	4	5	6	7		
C/163 Emprunts obligataires											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit											
C/ 1641 Emprunts en euros											
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières											
C/ 1675 Dettes Partenariats public-privé											
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières											
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées											
C/1681 Autres emprunts											
C/1687 Autres dettes											
TOTAL	0,00	0,00					0,00	0,00		0,00	0,00

1 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer : F: fixe; V : variable; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, référence fixe ou variable du taux d'intérêt (ex : euribor 3 mois)

3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4 : Taux effectif de l'emprunt d'une durée d'un an dont les intérêts sont payés à l'échéance d'un an

5 : Montant remboursé en cas de remboursement anticipé partiel

6 : Inscrire le montant des pénalités de remboursement anticipé payé en N

7 : En cas d'opération de couverture, indiquer le montant couvert

4.3.3.2.4. Etat des crédits de trésorerie - ESSMS publics

N° Compte	Numéro de contrat	Date d'autorisation de la ligne	Montant maximum autorisé au 1/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Remboursement du tirage	Intérêts	
						1	
C/519 crédit de trésorerie <i>C/5193 lignes de crédit de trésorerie</i> <i>C/ 51931 Lignes de crédit de trésorerie</i> <i>C/ 51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt</i>							

1 : Y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne de trésorerie

4.3.3.2.5. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Typologie de l'encours de dette (*) - ESSMS publics

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro ou écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(*) Cette annexe retrace le stock de la dette financière au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 1/2)

Emprunts couverts				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12/N	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	N° de contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12/N	Date début de contrat	Date fin de contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
1		2				3					
Taux fixe (total)											
....											
Taux variable simple (total)											
...											
Taux complexe (total)											
...											
Total	0,00							0,00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

(page 2/2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Primes (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	payées
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
....											
Taux variable simple (total)											
...											
Taux complexe (total)											
...											
Total				0,00				0,00		0,00	0,00

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture

2 : F: fixe; V : variable; C : complexe

3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4.3.3.2.7. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N - ESSMS publics

[illegible]

- 1: Durée résiduelle au 31/12/N
- 2: Taux à la date de refinancement ou de renégociation
- 3: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)
- 4: Indiquer la formule entière du calcul du taux; si le taux est complexe, indiquer la formule de la phase structurée
- 5: Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus au titre du contrat initial et refinancé peuvent être différents
- 6: AC: amortissement constant; P: progressif; D: dégressif; F: in fine; V: variable.
- 7: Le total de la colonne doit correspondre au montant comptabilisé au compte 166 sur l'exercice (crédit ou débit). Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations de réaménagement (refinancement ou renégociation)

4.3.3.2.7. Ir Emprunts

[illegible]

4.3.3.2.8. Echancier flux de trésorerie - ESSMS publics

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)							
- <i>capital</i>							0,00
- <i>intérêts</i>							0,00
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
- <i>capital</i>							0,00
- <i>intérêts</i>							0,00
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus)							
- <i>capital</i>							0,00
- <i>intérêts</i>							0,00
Emprunts structurés - Hors Charte "Gissler" (6H)							
- <i>capital</i>							0,00
- <i>intérêts</i>							0,00
Total toutes catégories							
- <i>capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- <i>intérêts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5.1.1 Charges de la section d'exploitation

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE										
		Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
								Montant	En %	
ACHATS										
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) +(3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)	
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures				0,00			0,00		
602	Achats stockés - autres approvisionnements				0,00			0,00		
603	Variation des stocks				0,00			0,00		
606	Achats non stockés de matières et fournitures	71 375,57	108 980,00	0,00	108 980,00		72 274,28	-36 705,72	-33,68%	
607	Achats de marchandises				0,00			0,00		
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement				0,00			0,00		
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)				0,00			0,00		
SERVICES EXTERIEURS										
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical				0,00			0,00		
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social				0,00			0,00		
6118	Sous-traitance: autres prestations de service				0,00			0,00		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS										
6241	Transports de biens				0,00			0,00		
6242	Transports d'usagers				0,00			0,00		
6247	Transports collectifs du personnel				0,00			0,00		
6248	Transports divers				0,00			0,00		
625	Déplacements, missions et réceptions	7 226,73	17 260,00	0,00	17 260,00		19 042,43	1 782,43	10,33%	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 949,95	2 200,00	0,00	2 200,00		1 404,93	-795,07	-36,14%	
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur				0,00			0,00		
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	31 759,20	35 000,00	0,00	35 000,00		38 362,50	3 362,50	9,61%	
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	10 862,04	15 000,00	0,00	15 000,00		16 040,64	1 040,64	6,94%	
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur				0,00			0,00		
6287	Remboursement de frais				0,00			0,00		
6288	Autres prestations	6 291,62	4 000,00	0,00	4 000,00		0,00	-4 000,00	-100,00%	
TOTAL GROUPE I		129 465,11	182 440,00	0,00	182 440,00	0,00	147 124,78	-35 315,22	-19,36%	0,00

5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
								Montant	En %	
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)	
621	Personnel extérieur à l'établissement				0,00			0,00		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)				0,00			0,00		
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	1 805,48	1 800,00	0,00	1 800,00		2 129,27	329,27	18,29%	
641	Rémunération du personnel non médical	174 998,80	211 760,00	0,00	211 760,00		178 607,94	-33 152,06	-15,66%	
642	Rémunération du personnel médical				0,00			0,00		
643	Rémunération du personnel handicapé				0,00			0,00		
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	62 871,88	69 520,00	0,00	69 520,00		72 597,43	3 077,43	4,43%	
646	Personnes handicapées				0,00			0,00		
647	Autres charges sociales				0,00			0,00		
648	Autres charges de personnel	4 270,00	3 920,00	0,00	3 920,00		3 630,00	-290,00	-7,40%	
TOTAL GROUPE II		243 946,16	287 000,00	0,00	287 000,00	0,00	256 964,64	-30 035,36	-10,47%	0,00
Dont montant des provisionnements pour congés à payer										

5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
								Montant	En %	
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)	
612	Redevances de crédit bail				0,00			0,00		
6132	Locations immobilières	175 782,12	200 000,00	0,00	200 000,00		121 448,00	-78 552,00	-39,28%	
6135	Locations mobilières	359,40	400,00	0,00	400,00		365,32	-34,68	-8,67%	
614	Charges locatives et de co-propriété				0,00			0,00		
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	100 221,20	89 000,00	0,00	89 000,00		12 002,30	-76 997,70	-86,51%	
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	1 223,30	1 500,00	0,00	1 500,00		294,22	-1 205,78	-80,39%	
6156	Maintenance	24 713,46	30 100,00	0,00	30 100,00		26 208,65	-3 891,35	-12,93%	
616	Primes d'assurances	2 774,22	3 050,00	0,00	3 050,00		3 097,69	47,69	1,56%	
617	Etudes et recherches				0,00			0,00		
618	Divers	4 389,00	12 000,00	0,00	12 000,00		0,00	-12 000,00	-100,00%	
623	Information, publications, relations publiques				0,00			0,00		
627	Services bancaires et assimilés				0,00			0,00		
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)				0,00			0,00		
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)				0,00			0,00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE										
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires				0,00			0,00		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	16 274,04	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				0,00			0,00		
657	Subventions				0,00			0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	0,00	10,00		0,00	-10,00	-100,00%	
CHARGES FINANCIERES										
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES										
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				0,00			0,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	0,00	500,00	0,00	500,00		646,00	146,00	29,20%	
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				0,00			0,00		
678	Autres charges exceptionnelles				0,00			0,00		

5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite et fin)

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite)		Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	Montant	En %	(7) = (6)/(4)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRICIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS										
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles				0,00			0,00		
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir				0,00			0,00		
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation				0,00			0,00		
6816	Dotations aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles				0,00			0,00		
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants				0,00			0,00		
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières				0,00			0,00		
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions : charges exceptionnelles				0,00			0,00		
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations				0,00			0,00		
68725	dont dotations aux amortissements dérogatoires				0,00			0,00		
68741	dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR				0,00			0,00		
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations				0,00			0,00		
687461	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)				0,00			0,00		
687462	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)				0,00			0,00		
68748	dont autres				0,00			0,00		
6876	dont dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles				0,00			0,00		
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)				0,00			0,00		
6894	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (établissements privés)				0,00			0,00		
6895	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)				0,00			0,00		
6897	dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (établissements privés)				0,00			0,00		
TOTAL GROUPE III		325 736,74	336 560,00	0,00	336 560,00	0,00	164 062,18	-172 497,82	-51,25%	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		699 148,01	806 000,00	0,00	806 000,00	0,00	568 151,60	-237 848,40	-29,51%	0,00
		RAN N-1	RAN N-1			RAN N				RAN N
002	Déficit de la section d'exploitation reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		699 148,01	806 000,00	0,00	806 000,00	0,00	568 151,60	-237 848,40	-29,51%	0,00

5.1.2 Produits de la section d'exploitation

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION		Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total (2)+(3)	Recettes réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) +(3)	(5)	Montant	En %	(7) = (6)/(4)
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)				0,00		0,00		
731224	dont prise en charge au titre des dispositions de l'article L. 242-4 du CASF				0,00		0,00		
732	Produits à la charge de l'Etat				0,00		0,00		
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)				0,00		0,00		
733222	dont prise en charge au titre des dispositions de l'article L. 242-4 du CASF				0,00		0,00		
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)				0,00		0,00		
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées				0,00		0,00		
7351	dont produits à la charge de l'assurance maladie				0,00		0,00		
7352	dont produits à la charge du département				0,00		0,00		
7353	dont produits à la charge de l'usager				0,00		0,00		
738	Produits à la charge d'autres financeurs				0,00		0,00		
TOTAL GROUPE I		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

70	Produits sauf 7082	1 160,00	1 500,00	0,00	1 500,00	2 120,00	620,00	41,33%	
7082	Participations forfaitaires des usagers				0,00		0,00		
70821	dont forfaits journaliers				0,00		0,00		
70822	dont participations prévues au 4° alinéa de l'article L.242-4 du code de l'action sociale et des familles				0,00		0,00		
70823	dont participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT				0,00		0,00		
70828	dont autres participations forfaitaires des usagers				0,00		0,00		
71	Production stockée				0,00		0,00		
72	Production immobilisée				0,00		0,00		
74	Subventions d'exploitation et participations	40 000,00	88 370,00	0,00	88 370,00	88 370,00	0,00	0,00%	
75	Autres produits de gestion courante	558 943,15	539 557,47	0,00	539 557,47	454 656,42	-84 901,05	-15,74%	
603	Variation des stocks (en recettes)				0,00		0,00		
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats				0,00		0,00		
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs				0,00		0,00		
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs				0,00		0,00		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical				0,00		0,00		
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical				0,00		0,00		
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées				0,00		0,00		
6459/69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00	300,00	0,00	300,00	300,00	0,00	0,00%	
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité				0,00		0,00		
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)				0,00		0,00		
TOTAL GROUPE II		600 103,15	629 727,47	0,00	629 727,47	545 446,42	-84 281,05	-13,38%	0,00

5.1.2 Produits de la section d'exploitation ... (suite et fin)

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total (2)+(3)	Recettes réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	Montant	En %	(7) = (6)/(4)
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)	
76	Produits financiers				0,00		0,00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS									
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 925,00	9 960,00	0,00	9 960,00	1 790,00	-8 170,00	-82,03%	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)				0,00		0,00		
775	Produits de cessions d'éléments d'actif				0,00		0,00		
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				0,00		0,00		
778	Autres produits exceptionnels				0,00		0,00		
AUTRES PRODUITS									
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)				0,00		0,00		
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)				0,00		0,00		
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)				0,00		0,00		
78725	dont reprises sur amortissements dérogatoires				0,00		0,00		
78741	dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement				0,00		0,00		
78742	dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations				0,00		0,00		
787461	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)				0,00		0,00		
787462	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)				0,00		0,00		
78748	dont autres reprises (sur provisions réglementées)				0,00		0,00		
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles				0,00		0,00		
789	Reprises des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)				0,00		0,00		
79	Transfert de charges				0,00		0,00		
791	dont transfert de charges d'exploitation				0,00		0,00		
796	dont transfert de charges financières				0,00		0,00		
797	dont transfert de charges exceptionnelles				0,00		0,00		
TOTAL GROUPE III		1 925,00	9 960,00	0,00	9 960,00	1 790,00	-8 170,00	-82,03%	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		602 028,15	639 687,47	0,00	639 687,47	547 236,42	-92 451,05	-14,45%	0,00
		RAN N-1	RAN N-1			RAN N			RAN N
001	Excédent de la section d'exploitation reporté		166 312,53		166 312,53		-166 312,53	-100,00%	
003	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		602 028,15	806 000,00	0,00	806 000,00	547 236,42	-258 763,58	-32,10%	0,00

5.3.1. Tableau des effectifs

Catégorie	Nombre d'agents à temps plein	Temps partiel		Total		Nombre d'ETP au précédent compte administratif	Ecart
		Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Nombre d'agents	Nombre d'ETP		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) = (5) - (6)
DIRECTION / ENCADREMENT	2	0	0,00	2	2,00	0,00	2,00
01 : Directeur	1			1	1,00		1,00
03 : Médecin directeur				0	0,00		0,00
04 : Directeur adjoint, attaché de direction., économiste				0	0,00		0,00
09 : Educateur spécialisé - encadrement				0	0,00		0,00
10 : Educateur technique - encadrement				0	0,00		0,00
11 : Educateur technique spécialisé - encadrement				0	0,00		0,00
12 : Chef d'atelier				0	0,00		0,00
13 : Assistant de service social - encadrement				0	0,00		0,00
14 : Educateur de jeunes enfants - encadrement				0	0,00		0,00
15 : Conseiller en économie sociale - encadrement				0	0,00		0,00
16 : Chef de service éducatif				0	0,00		0,00
17 : Cadre infirmier - encadrement				0	0,00		0,00
18 : Cadre infirmier psychiatrique				0	0,00		0,00
19 : Autre cadre - pédagogique et social				0	0,00		0,00
20 : Autre cadre - paramédical				0	0,00		0,00
21 : Chef de service général/documentaire/informatique	1			1	1,00		1,00
ADMINISTRATION / GESTION	2	0	0,00	2	2,00	0,00	2,00
05 : Agent administratif et de bureau				0	0,00		0,00
06 : Autre personnel de direction/ gestion /administration	2			2	2,00		2,00
SERVICES GENERAUX	5	0	0,00	5	5,00	0,00	5,00
07 : Agent de service général	1			1	1,00		1,00
08 : Ouvrier professionnel				0	0,00		0,00
71 : Maîtresse de maison				0	0,00		0,00
72 : Veilleur de nuit	4			4	4,00		4,00
RESTAURATION				0	0,00		0,00
SOCIO-EDUCATIF	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
22 : Educateur scolaire				0	0,00		0,00
23 : Instituteur spécialisé				0	0,00		0,00

Catégorie	Nombre d'agents à temps plein	Temps partiel		Total		Nombre d'ETP au précédent compte administratif	Ecart
		Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Nombre d'agents	Nombre d'ETP		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) = (5) - (6)
24 : Instituteur				0	0,00		0,00
25 : Professeur des écoles				0	0,00		0,00
26 : Professeur agrégé				0	0,00		0,00
27 : Professeur enseignement général collège				0	0,00		0,00
28 : Professeur lycée professionnel				0	0,00		0,00
29 : Maître-auxiliaire				0	0,00		0,00
30 : Professeur/moniteur E.P.S.				0	0,00		0,00
31 : Professeur technique - enseignement professionnel				0	0,00		0,00
32 : Educateur technique spécialisé				0	0,00		0,00
33 : Educateur technique				0	0,00		0,00
34 : Moniteur d'atelier				0	0,00		0,00
35 : Educateur spécialisé				0	0,00		0,00
36 : Moniteur éducateur				0	0,00		0,00
37 : Moniteur de jardin d'enfants				0	0,00		0,00
38 : Aide médico-psychologique				0	0,00		0,00
61A : Aide-soignant (sauf SSIAD)				0	0,00		0,00
39 : Educateur PJJ				0	0,00		0,00
40 : Assistant de service social				0	0,00		0,00
41 : Moniteur enseignement ménager				0	0,00		0,00
42 : Conseiller en économie sociale et familiale				0	0,00		0,00
43 : Assistante maternelle				0	0,00		0,00
44 : Personnel d'aide à domicile				0	0,00		0,00
45 : Travailleur familial				0	0,00		0,00
46 : animateur social				0	0,00		0,00
47 : Autre personnel éducatif.				0	0,00		0,00
64 : Att. form. éducateur spécialisé				0	0,00		0,00
65 : Att. form. moniteur éducateur				0	0,00		0,00
66 : Att. form. médico-psychologique				0	0,00		0,00
67 : Elève éducateur spécialisé				0	0,00		0,00
68 : Elève moniteur éducateur				0	0,00		0,00
69 : Elève aide médico-psychologique				0	0,00		0,00
MEDICAL	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
48 : Psychiatre				0	0,00		0,00

Catégorie	Nombre d'agents à temps plein	Temps partiel		Total		Nombre d'ETP au précédent compte administratif	Ecart
		Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Nombre d'agents	Nombre d'ETP		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) = (5) - (6)
49 : Pédiatre				0	0,00		0,00
50 : Médecin rééducation fonctionnelle				0	0,00		0,00
51 : Autre spécialiste				0	0,00		0,00
52 : Médecin généraliste				0	0,00		0,00
PARAMEDICAL	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
53 : Psychologue				0	0,00		0,00
54 : Infirmier D.E.				0	0,00		0,00
55 : Infirmier psychiatrique				0	0,00		0,00
56 : Masseur kinésithérapeute				0	0,00		0,00
57 : Ergothérapeute				0	0,00		0,00
58 : Orthophoniste				0	0,00		0,00
59 : Orthoptiste				0	0,00		0,00
60 : Psychomotricien				0	0,00		0,00
62 : Auxiliaire de puériculture				0	0,00		0,00
63 : Autre - paramédical diplômé				0	0,00		0,00
70 : Puéricultrice				0	0,00		0,00
61B : Aide-soignant (pour SSIAD)				0	0,00		0,00
TOTAL	9	0	0,00	9	9,00	0,00	9,00

5.3.7. Tableau des indicateurs de personnel

	Réel N-1	Budget exécutoire N	Réel N	Ecart entre (c) et (a)	Ecart entre (c) et (b)
	(a)	(b)	(c)		
Nombre total annuel de points (points indiciaires + primes et indemnités)				0	0
Valeur moyenne du point				0,00	0,00
Taux de charges sociales				0,00	0,00
(1) Total des dépenses de personnel (621+631+633+64)	243 946,16	287 000,00	256 964,64	13 018,48	-30 035,36
(2) Recettes atténuatives de personnel				0,00	0,00
(1)-(2) Total net	243 946,16	287 000,00	256 964,64	13 018,48	-30 035,36
Ratio nombre de personnes promues sur nombre de personnes promouvables					
			Année N -2	Année N -1	Année N
Nombre de personnes promouvables					
Nombre de personnes promues					
Ratio nombre de personnes promues sur nombre de personnes promouvables					

6.1. Détermination et affectation du résultat

	N° de compte	Compte	Proposé	Retenu par l'autorité de tarification
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	120 ou 129 ⁽¹⁾ ou 12 ⁽²⁾	Excédent Déficit	0,00 -20 915,18	
Reprise des résultats des exercices antérieurs	11510 ⁽¹⁾ ou 110	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	166 312,53	
	11511 ⁽¹⁾ ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation		
	11519 ⁽¹⁾ ou 119	Report à nouveau déficitaire		
Reprise sur la réserve de compensation des déficits	10686 ⁽³⁾	Compensation des déficits d'exploitation		
Reprise sur les excédents affectés à la compensation des charges d'amortissement	10687	Compensation des charges d'amortissement		
Mouvements débiteurs ou créditeurs (- ou +) de l'exercice compte 116 : dépenses non opposables aux tiers financeurs	1161	Amortissements comptables excédentaires différés		
	1162 ⁽¹⁾	Dépenses pour congés payés	0,00	
	1163 ⁽⁴⁾	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R 314-45		
	1168 ⁽¹⁾	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs		
RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)	Résultat administratif ou corrigé		145 397,35	0,00

Affectation du résultat administratif

Réserves	1064 ⁽²⁾	Réserves des plus-values nettes		
	10682	Excédents affectés à l'investissement		
	10683 ⁽¹⁾	Excédents affectés à l'investissement d'un CPOM		
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)		
	10686	Compensation des déficits d'exploitation		
	10687	Compensation des charges d'amortissement		
Report à nouveau	11510 ⁽¹⁾ ou 110	Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation		
	11511 ⁽¹⁾ ou 111	Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation		
	11519 ⁽¹⁾ ou 119	Report à nouveau déficitaire		
Dépenses refusées en application de l'article R. 314-52 du CASF	114 ou 119 ⁽⁵⁾	Report à nouveau déficitaire		

(1) ESSMS privés uniquement

(2) ESSMS publics

(3) Après reprise sur le compte 10687 et mouvements de l'exercice au compte 116 ci-après

(4) Et provisions pour congés à payer et charges sociales et fiscales afférentes relevant de l'article R. 314-26 du CASF (9°) pour les ESSMS publics.

(5) Compte 114 pour les ESSMS publics. Compte 114 dans les ESSMS privés, dans l'attente de la décision du juge de la tarification, puis 119 (en gestion non

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES :
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/06/2023

Présenté par (1) Sylvain BERRIOS - Président du Centre Communal d'Action Sociale.
 A Saint-Maur-des-Fosses, le 27/06/2023
 Sylvain BERRIOS - Président du Centre Communal d'Action Sociale

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A Saint-Maur-des-Fosses, le 27/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERRIOS Sylvain	
BOUCHEL Francoise	
CAPRANI Fabrice	
CORBASSON Agnes	
DEPICKERE Marie-Therese	
FAVRE-BONTE Michelle	
GITIAUX Christian	
JURADO Rosa	
LAVAL Jacqueline	
LECUYER Nadia	
LERAITRE Helene	
LOUIS Ghyslaine	
MICHEL Jean-Marie	
MOURGÈRE Marie-Ange	
SOUSSY Claude	
VERNEAU Bernard	
WARGON Déborah	

Certifié exécutoire par (1) Sylvain BERRIOS - Président du Centre Communal d'Action Sociale, compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/07/2023, et de la publication le 04/07/2023

A Saint-Maur-des-Fosses, le 04/07/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée délibérante.